

Jeanne VIDAL, *Quand on brûlait les morisques, 1544-1621*, préface de Louis Cardaillac.  
Nîmes, Impr. Barnier, 1986. In-8°, 269 p.

A travers les minutes des procès conservées dans les archives de l'Inquisition à Madrid et à Cuenca, Mme Jeanne Vidal a étudié la vie et les tentatives de survie d'une minorité religieuse, entre l'époque où la libéralité promise disparaît, et celle où, faute de « coupables », puisque la plupart de ceux-ci sont expulsés, on revient à une certaine libéralité. L'auteur nous présente donc à la fois la répression lancée par l'Inquisition contre les morisques et la résistance de ces derniers à toute tentative d'assimilation afin de conserver leur identité.

Les communautés morisques en Espagne, cette permanence de l'Islam après la « Reconquista », trouvèrent tout d'abord des alliés dans l'aristocratie foncière, que ce soit en Aragon ou à Valence, régions qui font l'objet de cet ouvrage; mais à partir de 1559 cet appui cessa car le Saint Office contrôla villes et bourgs ruraux. Après 1582, la résistance de ces nouveaux chrétiens se traduisit par des contre-rites, qu'il s'agisse de baptêmes, de cérémonies de mariage ou de rites funéraires. La résistance quotidienne de ces persécutés était soutenue par des chefs spirituels, les Alfaquis et les « Dogmatistas », qui maintenaient la foi et les coutumes coraniques.

Curieusement les morisques s'allierent aux protestants français : ces deux minorités religieuses avaient un ennemi commun, le Catholicisme; certains morisques préférèrent quitter leur patrie d'origine et gagner soit le Maghreb, soit des provinces ottomanes. Certains groupes résistèrent même par les armes à l'Inquisition, comme à Belchite dans la province de Grenade et la révolte des Apujarras en 1568.

L'Inquisition s'était donné les moyens de sévir contre ces « faux » chrétiens : tournées dans l'ensemble du territoire espagnol divisé en districts, appel aux témoignages, et à partir de 1584 usage de la torture pour obtenir d'un futur condamné à mort la dénonciation de parents ou d'amis. Après l'expulsion de 1609-1610, la *Suprema* tenta plutôt de convertir réellement ceux qui avaient pu rester sur place, on était revenu à une situation plus tolérante.

Dans les divers procès des morisques « relajados » (remis au bras séculier afin d'être brûlés), on distinguait les « relajados en persona » et les « relajados en estatua » (ceux en fuite ou défunt), ces derniers étant la grande majorité; tous voyaient leurs biens saisis.

Il faut noter, et l'auteur insiste sur ce point, que les condamnations effectives au bûcher étaient rares : 2,53 % de toutes les peines prononcées par les Inquisiteurs à l'égard des morisques pendant la période et dans l'aire géographique étudiées. En annexe, Mme J.V. nous donne la liste de tous les condamnés en personne ou en effigie, avec leur lieu d'origine. Tout au long de son étude les exemples se succèdent et les procès utilisés sont analysés minutieusement, un peu trop peut-être, car cela rompt le fil du récit. La bibliographie et les sources d'archives sont fort bien indiquées, mais il est dommage qu'un index alphabétique des lieux et des personnes ne les accompagne pas. Légères critiques pour un ouvrage de référence excellent et très scientifiquement documenté.

Chantal de LA VÉRONNE  
(C.N.R.S., Paris)

Dj. JACQUES-MEUNIÉ, *Le Maroc saharien des origines à 1670*. Paris, Klincksieck, 1982.  
2 vol., 990 p.

L'absence presque totale de publications sur le Maroc saharien a incité l'auteur à entreprendre un magistral travail d'ensemble sur cette région, éclairant les sources écrites encore disponibles par sa connaissance des lieux, des populations et de leurs parlers. Ces deux volumes dégagent l'existence d'une histoire encore jamais écrite, d'un pays dont la singularité et l'importance étaient jusqu'alors passées inaperçues. Base de départ des prétendants et fondateurs de dynasties au Maroc, siège de la prestigieuse Siġilmāsa, grand lieu de passage des caravanes vers l'or du Soudan et les richesses de l'Orient, son contrôle était essentiel aux maîtres du Nord pour disposer des moyens de régner et acquérir de l'Europe les armements indispensables. Ayant fait l'objet d'une thèse de doctorat d'Etat, cet ouvrage, fruit d'une quinzaine d'années de recherche, se divise en deux volumes se faisant suite chronologiquement et ayant pour titre : I. Le Maroc saharien des origines au XVI<sup>e</sup> siècle; II. Le Maroc saharien du XVI<sup>e</sup> siècle à 1670.

Le livre I du premier volume comprend un aperçu géographique où apparaissent les singularités de la situation géographique du Maroc saharien, ainsi que celles de son relief et de son climat. De telles particularités ont déterminé la vie économique de cette région, orienté toute son histoire et suscité des relations d'une importance et d'une intensité exceptionnelles que le Maroc saharien a entretenu avec les pays du Nord de l'Atlas, avec l'Orient et avec l'Europe. Le livre II, de l'Antiquité au XVI<sup>e</sup> siècle, retrace dans le détail les événements marquants de l'histoire de l'Antiquité au Haut Moyen-Age dans ces grandes provinces du Sud marocain, avec un riche développement consacré à la fondation du royaume de Siġilmāsa, dont l'histoire sera étendue à toute la période faisant l'objet de cette étude. L'époque almoravide (XI<sup>e</sup>-XII<sup>e</sup> siècles) aurait mérité un plus ample développement, particulièrement sur le rôle politique et économique d'Abū Bakr b. 'Umar, après son éviction du commandement de la confédération almoravide (cf. D. et S. Robert - J. Devissé, *Tegdaoust I. Recherches sur Aoudaghast*, Paris, 1970, p. 110-132). Si le prestige intellectuel et religieux de Siġilmāsa n'est pas alors près de décroître, ce n'est pas exactement à l'initiative d'un jurisconsulte (p. 214) fixé à Siġilmāsa qu'il faut attribuer la désignation d'Ibn Yāsīn, pour instruire les Lemtouna du Sahara. En revenant d'Orient, après son pèlerinage à la Mecque, Yaḥyā b. Ibrāhīm s'arrête en Ifrīqiya pour parfaire sa formation religieuse auprès des grands maîtres de l'époque. Poussé par le désir d'apporter à ses gens l'instruction que lui recevait à Kairouan, il demande à Abū 'Imrān al-Fāsi de laisser venir avec lui, à travers le désert, un de ses disciples (Ibn 'Idārī, *Bayān almoravide*, p. 46). Celui-ci lui recommande un *faqīh*, Waġġāġ b. Zalwī (ou Zallū) al-Lamṭī résidant à Malkūs sur le Ziz, dans le territoire dépendant des Mağrāwa de Siġilmāsa. Yaḥyā b. Ibrāhīm rencontre Waġġāġ et lui communique la lettre de recommandation de son vieux maître. Il choisit parmi ses disciples 'Abd Allāh b. Yāsīn, qui était aussi ḥāfiẓ de la tribu des Ĝazzūla. Enfin, la fondation de Marrakech doit être attribuée à Abū Bakr b. 'Umar, en 1070, et non à Yūsuf b. Tāšfin, comme beaucoup d'ouvrages récents continuent de l'affirmer, malgré trente années de recherche historique et archéologique infirmant cette opinion tenace qui hante les manuels scolaires (cf. G. Camps, *Les Berbères aux marges de l'histoire*, 1980, p. 139). L'auteur poursuit par l'histoire du Sud